

... *Le sentier de Bagor...*

nouvelle formule

avec

RASADEN-MONTFERNAL



OLLIERGUES



U.A.F.+ F.F.R.P

Samedi 21

et

Dimanche 22

Juillet 2018

...des cimes au lac...au buron, ...

La ville d'OLLIERGUES , est heureuse de recevoir les marcheurs *Audax* dans une version renouvelée, de la marche *Audax* en ligne : 100 ou 125 Kilomètres

Cette manifestation, sous l'égide de l'U.A.F , la garantie de la F.F.R.P., s'organise sous la responsabilité de l'association Rasaden, section-marche, mais encore grâce au généreux concours des municipalités alentour, en particulier, celles de Marat, Job, Valcivières, Saint-Anthème...et grâce à l'appui exceptionnel de certaines personnalités, dont André Voldoire, Maire de Valcivières, sans oublier la contribution vigilante et sans faille de tous nos bénévoles de l'intendance.

ATTENTION ! Pré-inscription, pré-règlement obligatoires en raison du choix:100KM ou 125KM, par courrier et téléphone , uniquement aux contacts suivants : _n° 06 85 69 82 52

_Jenck Marielle les Bracons AMBERT 63600

Tarifs : 100Kilomètres= 34euros, 125Km=40 euros

Le port du baudrier et de la lampe est obligatoire.

✕ DEPART : samedi 21/07, 11 heures pour les deux distances ;
lieu : Olliergues, place du Marché, face mairie

✕ ARRIVEE : dimanche 22/07, 7H50 pour les 100 Km au Chansert, départ en car pour retour Olliergues, et récupération sacs, face Mairie+ cartons, // mais, attention ! buffet récompenses : stade, bord de dore Olliergues, à l'arrivée des 125Km

dimanche 22/07, 12H10 pour les 125 Km, à Olliergues pour carton, Vin d'honneur-Buffer - Récompenses-douches

Au seul titre de l'initiation, il sera possible d'accueillir au Chansert, les marcheurs qui voudraient tenter un 25 Km audax pour la redescente, à condition que ces derniers s'assurent de la récupération de leur véhicule, et se présentent à l'heure : Dimanche de 7H42 à 7H52 ; tarif 10 euros pour bénéficiaire des ravitaillements et du buffet d'arrivée à Olliergues
21/07/18 de 9H à 11h : Vérification des Inscriptions, Assurances, certificats médicaux, ou attestations personnelles

des Règlements : chèques 34 OU 40 euros,
à l'ordre de Rasaden- Montfernal

des Signatures : En raison de la mutation brutale des conditions météo selon les courbes d'altitude, en particulier lors de la traversée des cimes, chacun des participants sera muni d'un équipement en conséquence (anti-froid, anti-pluie) - les sacs, ne seront à la disposition des marcheurs afin de se recouvrir, qu'en des points stratégiques : - Les Pradeaux, Auberge ; 21h

-Le Buron des Supeyres ; 4h

- Nous nous engageons devant chacun des maires, devant la

Préfecture : pour la sécurité élémentaire de tous, chacun s'inscrira en ayant prévu « un change »

Nous déclinons toute responsabilité envers ceux qui ne respecteraient pas ces exigences.

Pré-inscription obligatoire, du 15/06 au 15/07 pour aide à l'hébergement avant, après, soulager les nombreux bénévoles ou professionnels.

Bulletin d'inscription

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de la marche d'Olliergues, dite « Le sentier de Bagor », audax des Cimes du Forez (125 ou 100km) ; je m'inscris en m'engageant à respecter les termes du contrat.

NOM :
PRENOM :

CLUB ou VILLE :
Termine un Aigle n° :

Assurance ou certificat médical

ci-joint règlement

Envoyer à l'adresse : JENCK Marielle- Les Bracons-AMBERT 63600
Téléphone:06 85 69 82 52